



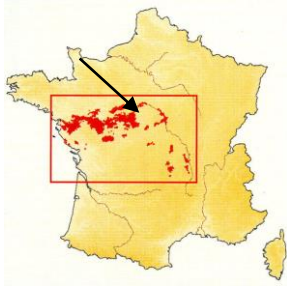
L'Antre Deux Verres

09 86 69 56 36

www.le-grand-restaurant.com

**Appellation
Vin de France
Syrah**

Producteur : Gérard Depardieu
<https://www.chateaudetigne.com/>



Région

Val de Loire

Sous région

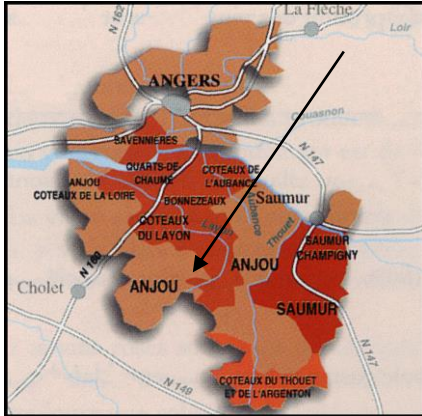
Anjou

Situation géographique

Entre Angers et Saumur

Millésime

Note :



Principaux cépages

Syrah

Terroir

Les sols, peu profonds, sont composés de schistes gréseux, de filons volcaniques et de sables éoliens.

Climat

Océanique tempéré

Observations

- Les vins de France font partie des vins sans indication d'origine.
- En passe de devenir IGP Val de Loire.
- Age moyen de la vigne : 20 ans.
- Vignoble Terra Vitis, reconnue par le ministère de l'agriculture (trois piliers : environnement, social et économique).
- Potentiel de garde : 2 à 3 ans.
- Température de service de 16 à 18° C.

Examen visuel :

- Limpidité, intensité :
- Impression générale :

Examen olfactif :

- Intensité :
- Nuances aromatiques et impression générale :
- Persistance aromatique :

Examen en bouche : Plaisant Déplaisant

- Attaque :
- Milieu de bouche :
- Finale :
- Conclusion :

Accords Mets et Vin

Apéritifs	■ Viandes blanches	■
Charcuteries	■ Viandes rouges	■
Poissons	<input type="checkbox"/> Fromages doux	■
Fruits de Mer	<input type="checkbox"/> Fromages forts	<input type="checkbox"/>
Petits Gibiers	■ Desserts chocolat	<input type="checkbox"/>
Gros Gibiers	<input type="checkbox"/> Desserts fruits	<input type="checkbox"/>

Originalité

Il s'accorde bien avec par exemple avec certaines viandes en sauces (Coq au vin, Bœuf bourguignon...), certaines viandes blanches (salmis de Pintade, poulet rôti...), de la charcuterie, certains fromages...

Remarque :

C'est en 1989 que Monsieur Gérard Depardieu fait l'acquisition du Château Tigné pour la modique somme de 500 000 €. Il est à noter également que l'adresse du château est 1^{er} rue Jean Carmet à Tigné. Il s'est associé avec Mr Magrez, puissant homme d'affaire dans le monde viticole sur d'autres domaines en fondant la société Les clés du terroir.

La dénomination « Vin de France » (VDF) a été créée en 2009 dans le cadre de l'organisation commune du marché du vin en Europe, remplaçant la mention « Vin de Table ». Les VDF sont également désignés en tant que « vin sans indication géographique » (VSIG). Tout vin produit en France qui n'est pas accueilli par une appellation d'origine protégée (AOP, les anciens AOC) ou par une indication géographique protégée (IGP, les anciens Vin de Pays) est donc par définition un VDF.

